

**COMITÉ DE VENDÉE DE BADMINTON**  
202 boulevard Aristide Briand - BP 167  
85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél. 02.51.44.27.50. mail. [codep85badminton@gmail.com](mailto:codep85badminton@gmail.com)



# Procès-Verbal

**du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton**

**n°16 du 8 février 2023**

Le 08/02/2023 à 20h15, en visioconférence, s'est réuni conformément à ses statuts le conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton.

Il a été établi la feuille de présence ci-après :

## **Présents :**

M. SPECIEL Jean-Pierre

M. LE ROY Yannick

Mme LELOUP Sandra

M. QUAIRAULT Bruno

M. MOTAIS Stéphane

M. PARAIN Bruno

Mme LACOUR Sylvie

M. SCHMIT Alexis

M. PETIT Nicolas

M. LOBREAU Mickaël

## **Absents :**

M. HUVET Alexandre

M. MARTIN Fabien

Représentant plus du tiers des membres du Comité directeur (§art 12 des statuts), le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Cette feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

*Comité de Vendée de Badminton*

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901  
RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

**Procès-Verbal du Conseil d'administration du Comité de Vendée de Badminton  
n°16 du 8 février 2023**

Le 08/02/2023 à 20h15, en visioconférence, s'est réuni le conseil d'administration dont les échanges sont relatés ci-après :

**Désignation du Président et de la Secrétaire de séance, annonce de l'ordre du jour :**

M. Jean-Pierre Spécuel préside la séance. Mme Sandra Leloup exerce les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président de séance rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour établi dans la convocation et repris ci-après, et que seules ces questions peuvent faire l'objet d'un vote :

- 1- Approbation du PV de CA n°15 du 04/01/2023
- 2- Retour sur le tournoi du Comité
- 3- Point sur les finances du comité
  - Bilan 2022
  - Bilan du tournoi du comité
  - Projections 2023
  - Contractualisation et relation ligue
- 4- Départ d'Enzo GRIMA et perspectives pour l'emploi Comité
- 5- Parole à la Commission Jeunes
- 6- Parole à la Commission Vie Sportive
- 7- Les jeux de Vendée (CDOS)
- 8- AG de la ligue
- 9- Vendée Night Tour Etape 3 à Fontenay le Comte
- 10- Questions et informations diverses

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour :

**1) Approbation du PV de CA n°15 du 04/01/2023**

Il s'agit de valider le procès-verbal dressé suite à la dernière réunion du Conseil d'administration.

*Comité de Vendée de Badminton*

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901  
RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000

Le PV n'appelle pas de remarque particulière.  
⇒ Le PV de CA n°15 est adopté à l'unanimité.

## **2) Retour sur le tournoi du Comité**

Le tournoi s'est bien déroulé et la plupart des joueurs semblaient satisfaits. Quelques remarques sur l'important écart de niveau dans le tableau de SD1 avec une joueuse très largement au-dessus de toutes les autres.

Il y a eu très peu de modifications à faire au niveau des tableaux car peu de forfait.

Le club d'Aizenay a très bien géré la partie buvette et a aidé à la préparation et au rangement de la salle. Il a également prêté des tablettes.

Un seul bémol sur l'organisation : certains aspects n'ont pas été suffisamment préparés en amont et certaines choses ont dû se faire dans la précipitation. Il faudrait revoir, par exemple, qui s'occupe de préparer les récompenses (imprimer les bons, les mettre sous enveloppes...), qui les remet aux vainqueurs et finalistes... Indiquer clairement qui s'occupe de quoi permettra un meilleur déroulement.

Concernant la formation d'arbitre, pas de retour de la CLOT à ce jour. Sept stagiaires ont participé à cette formation qui s'est très bien déroulée malgré un petit bémol sur le fait que la formation théorique a dû se faire dans un vestiaire faute de salle de réunion.

Jean-Pierre pense que le stage ne devrait pas être déficitaire pour le Comité et indique à nouveau sa déception qu'aucun des 7 stagiaires n'appartenait au Comité 85.

## **3) Point sur les finances du comité**

- **Bilan 2022**

Tout est clôturé et les documents ont été envoyés. Le Comité termine l'année sur un solde de +1259€ auquel doit encore se rajouter des rentrées liées au CIJ ainsi qu'à la contractualisation avec la Ligue. Stéphane estime plutôt un bilan entre +4500 et +5000€.

Ci-joint en annexe, un récapitulatif des grandes lignes de charges et de recettes du Comité. Pour plus de détails, les Vendéens intéressés sont invités à se rapprocher du Comité.

- **Bilan du tournoi du comité**

Encore incomplet pour le moment. Le bilan sera fait lors d'une prochaine réunion.

- **Projection 2023**

Il est encore tôt et Stéphane n'a pas encore eu le temps de s'en occuper car la priorité était sur la clôture de 2022. Il indique cependant que la partie charge salariale devrait être moindre cette année puisqu'à ce jour nous n'avons pas encore recruté de nouveau salarié.

- **Contractualisation Ligue**

Il faudra se renseigner auprès de la Ligue sur le pourquoi du non-versement des recettes liées à la contractualisation en 2022. Quand ces versements auront-ils lieu ?

#### **4) Départ d'Enzo GRIMA et perspectives pour l'emploi Comité**

Enzo a souhaité partir à la fin de sa période d'essai de 15 jours. Nous n'avons donc personne actuellement pour gérer la partie administrative.

En accord avec son employeur, Maxime pourra dégager quelques heures pour gérer en particulier la partie jeunes. Elles nous seront facturées par le club de La Roche sur Yon. On en revient à nouveau à la réflexion sur la pertinence des missions du salarié du Comité, aux charges liées à ses déplacements...

Il est décidé d'en discuter lors d'une réunion dédiée, en présentiel, le mercredi 22 février à 20h00.

#### **5) Parole à la Commission Jeunes**

La saison suit son cours. Le CDJ a eu lieu à Saligny. Il y a eu une bonne participation en simple mais c'est toujours en peu plus compliqué en double.

Maxime s'est chargé d'envoyer le palmarès du championnat à tous les clubs.

Vingt-cinq jeunes vendéens sont susceptibles de participer au CRJ qui malheureusement sera en élimination directe excepté pour le tableau poussin.

Rien à signaler sur la partie TDJ.

Peu de plateau Minibad cette saison. Très peu de poussins sur le département, ce qui amène des difficultés à les faire jouer puisque leur nombre est souvent insuffisant pour faire un tableau.

Une modification est proposée au niveau des joueurs à récompenser : il est décidé de récompenser systématiquement vainqueurs et finalistes dans les tableaux jusqu'à 6 joueurs (même s'il n'y a que 3 inscrits) et pour tous les tableaux avec petite finale, les trois premiers.

⇒ Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Nicolas revient sur l'idée évoquée par certains clubs de créer un championnat par équipe. Pour le moment, il est décidé de tester ce format lors des Jeux de Vendée.

#### **6) Parole à la Commission Vie Sportive**

Il est décidé de rester pour la saison prochaine :

- à 6 en D1M. Le système de montées et descentes est expliqué par mail aux capitaines.
- à 8 pour toutes les autres divisions.

Pour la Ladies Cup, Bruno Q va prendre contact avec le club de Challans.

Pour le Promobad, il est proposé de modifier le règlement pour la prochaine saison afin de laisser participer des joueurs classés P11 uniquement avec accord des deux capitaines.

⇒ Cette modification est adoptée à l'unanimité.

#### **7) Les jeux de Vendée (CDOS)**

Une communication a été faite auprès de l'ensemble des clubs pour évoquer le déroulement de ces Jeux de Vendée. A ce jour, il y a environ 14 jeunes inscrits. Bruno P

évoque l'idée de faire de la communication chez des jeunes hors badminton afin de mobiliser en dehors des clubs également. L'idéal serait d'avoir au moins 24 jeunes afin de constituer les 6 équipes attendues par le CDOS. Une relance va être faite aux clubs.

### **8) AG de la ligue**

Il ressort de cette AG, les difficultés de la Ligue à gérer les missions qui sont les siennes. Il a été mis en avant par les présidents de Comité le manque de relation entre eux et la Ligue, un manque de concertation, de réflexion commune au sein des Pays de la Loire. Des réunions vont s'organiser en ce sens. Il a été évoqué l'embauche éventuelle d'un directeur de Ligue dont les fonctions sont encore floues. Combien cela va-t-il coûter ? Que va-t-il apporter ? Une longue réflexion reste à mener.

### **9) Vendée Night Tour Etape 3 à Fontenay le Comte**

Sandra indique que son club a baissé les droits d'inscription au Vendée Night Tour de 13€ à 10€ pour l'étape à Fontenay le Comte.

Pour le moment, seulement 14 joueurs inscrits. Malheureusement la date tombe mal : les tournois de Saligny et de Marans ont lieu le même week-end et le club de loisirs de Nieul sur L'Autize a également un évènement ce soir-là avec des droits d'inscription à 10€ la paire.

Le club va envoyer des invitations aux clubs non affiliés du 79 et du 17 pour essayer de récupérer d'autres joueurs.

### **10) Questions et informations diverses**

Rackethlon : il avait été demandé 3 arbitres FFBad pour cet évènement ayant lieu les 25/26 février 2023. A ce jour, pas de retour de la CLOT. Jean-Pierre s'y rendra le matin mais ne pourra y rester l'après-midi car il doit arbitrer de la N3.

Le nombre d'adhérents à la FFBad vient d'atteindre un record avec 191 603 licenciés cette saison.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Jean-Pierre remercie les membres pour leur participation.

La séance est levée à 22h38.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président du Comité et la Secrétaire du Comité.

Le Président du Comité

La Secrétaire du Comité



*Nota : ce PV de CA une fois signé, ne pourra faire l'objet, de modifications, rectifications que lors de la prochaine réunion du conseil.*

Comité de Vendée de Badminton

202 boulevard Aristide Briand - BP 167 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX association loi de 1901

RNA w852003555 - SIRET n°44853312500010 - FFBAD n° PDLL.85.00.000